

Banque des États de l'Afrique centrale

Le gouverneur Lucas Abaga Nchama fait ses adieux



Les officiels dont l'ancien gouverneur Lucas Abaga Chama (c).



L'assistance présente à la cérémonie d'adieux.

R.H.A
Libreville/Gabon

Le personnel distribue des bons points à sa politique de gestion des ressources humaines.

AU siège national de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), il y avait comme un air de tristesse avec le renouvellement à la tête de cette institution financière de

la Communauté des États de l'Afrique centrale (Cémac). Lucas Abaga Nchama, gouverneur sortant de la mère des banques, est allé faire ses adieux au personnel de la représentation gabonaise de la BEAC et des institutions spécialisées du système monétaire de l'Afrique centrale. A l'exemple des responsables de la Commission bancaire d'Afrique centrale (Cobac). Arrivé au terme

de 7 années d'exercice au sein de cette institution bancaire, Lucas Abaga Nchama a reçu les hommages de ses collaborateurs. Nommé à la tête de cette institution bancaire sous-régionale, le 17 janvier 2010, son mandat a pris fin le 16 janvier 2017. A cette occasion, le représentant du personnel, Léonard Metoule M'Engone, a dressé le bilan de ces sept dernières années. Selon lui, Lucas Abaga

Chama a redonné de l'éclat à la situation de l'employé de la BEAC, d'après ses termes, était "plus que catastrophique". Son arrivée a favorisé une décrispation du climat délétère généré par des « pratiques moyenâgeuses érigées en mode de gestion du personnel de la Banque depuis des décennies. » Au titre des actions à mettre à son actif, on retiendra un assainissement du cadre professionnel, une meilleure prise en charge des agents admis à la retraite, la revalorisation du capital décès et du solde de tout compte inhérent. Le personnel note également des relèvements de 10 à 20% sur bon nombre de points, et déplore surtout que le gouverneur sortant n'ait pas pu épuiser toutes les réformes entreprises en matière de gestion des ressources humaines au niveau de la banque.

leur prise en charge des agents admis à la retraite, la revalorisation du capital décès et du solde de tout compte inhérent. Le personnel note également des relèvements de 10 à 20% sur bon nombre de points, et déplore surtout que le gouverneur sortant n'ait pas pu épuiser toutes les réformes entreprises en matière de gestion des ressources humaines au niveau de la banque.

Risques environnementaux liés à la manipulation des produits chimiques

Seize nationaux outillés à la gestion des incidents chimiques

F.A.
Libreville/Gabon

L'ATELIER sur la gestion des incidents chimiques débuté le 9 janvier dernier a pris fin, vendredi, à l'École nationale d'administration (ENA). Au total, seize Gabonais de différentes administrations publiques et privées concernées par ce domaine, ont suivi cette formation. Une semaine durant, ces derniers ont reçu des rudiments pour prévenir, préparer et intervenir en cas d'incidents au sein d'une installation classée, ainsi que sur la manière de limiter les conséquences environnementales. Ces derniers devront également relayer l'information auprès de leurs administrations ou entreprises. Cette formation, qui entre dans le cadre du projet 41 intitulé "l'installation chimique à haut risque", a été financée par l'Union Européenne et mise en œuvre



Photo : F.A.

Le point focal national, Jean Maurice Ayine, et le coordonnateur général de la plate-forme nationale Hortense Togo, présidant la cérémonie de clôture. Photo de droite : Les participants à l'atelier avec leurs formateurs à la fin des travaux.

par l'Agence française d'expertise technique internationale. « Une installation classée ou à haut risque est une industrie qui, à cause de ses activités et ou à cause des substances chimiques qu'elle utilise, est susceptible de générer des incidences nuisibles à l'environnement, à la santé des populations et à leur bien-être. C'est donc une industrie susceptible d'avoir des impacts nocifs tels que les pollutions des sols, des eaux, de l'air, de la faune et de la flore et, par conséquent, des maladies chroniques pour les populations

qui respirent cet air, cultivent sur ces sols, consomment cette eau, cette faune et cette flore », a indiqué Plaxède Angue Nze, formatrice et point de focal national du projet 41. Avant d'ajouter : « C'est pour cela qu'il est nécessaire de bien gérer les risques chimiques que représentent ces installations classées en mettant en place un cadre juridique pour leur implantation, en procédant régulièrement à leur contrôle et suivi. Les industriels eux-mêmes doivent surveiller leurs activités, et l'administration devra procéder au



Photo : F.A.

contrôle et suivi de leurs activités en veillant sur les procédés de fabrication, les substances utilisées et les émissions (gaz, déchets et effluents) qui sortent de cette installation. » On retrouve ces installations classées dans les activités de prospection, de forage, d'exploitation pétrolières; les carrières de manganèse, d'uranium. En fait, toute activité nuisible à l'environnement et à la population. Après cette formation, s'en suivra une autre qui viendra clôturer le projet 41. La prochaine formation por-

tera sur le module 4 du projet 41. Lequel appréhende la reprise des activités après un incident chimique au sein des installations classées. Le lancement de ce module se fera au Gabon entre fin avril et début mai 2017. En effet, les formateurs gabonais, qui avaient d'abord été formés au Maroc à l'échelle régionale, iront en formation au Sénégal. Après cette formation, « nous reviendrons former les nationaux concernés comme nous venons de le faire », a conclu Mme Angue Nze.

Brèves

Afrique/Investissements/Fonds franco-africain de 77 millions d'euros pour les PME

Bpifrance a officiellement lancé, samedi dernier, depuis Bamako (Mali) le Fonds d'investissement franco-africain (FFA). C'est un premier fonds d'investissement en capital transfrontalier entre le continent africain et la France pour le développement des PME africaines et françaises. Doté de 77 millions d'euros, le FFA a attiré plusieurs investisseurs côté français et africains qui ont souscrit au fonds à hauteur de 25 % du montant global.

Innovation numérique/Dix startups africaines et françaises dans la Fintech

À l'occasion du 27ème Sommet Afrique-France, qui s'est tenu à Bamako les 13 et 14 janvier, l'Agence française de développement (AFD) et la Banque publique d'investissement ont ainsi dévoilé les noms des dix startups africaines et françaises dans la Fintech, la santé, l'environnement-énergie et l'agriculture lauréates de leur concours d'innovation numérique « Digital Africa 2017 ». L'appel à candidature avait été lancé par l'AFD et Bpifrance le 11 octobre dernier, auprès des startups africaines et françaises du numérique.

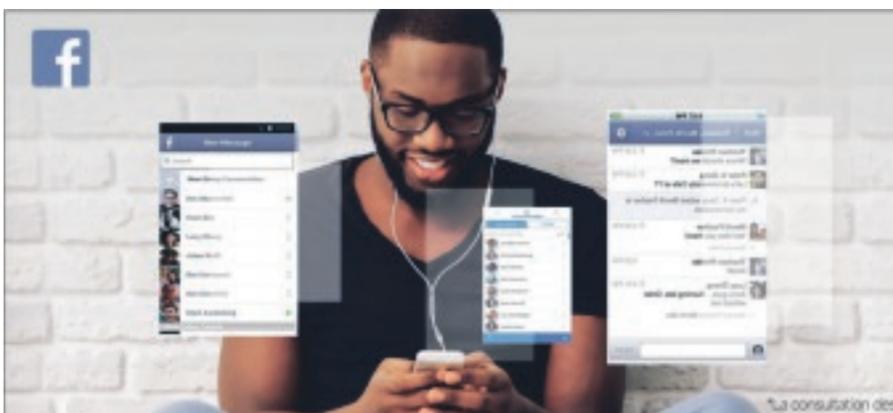
Afrique du Sud/ Un rapport sur la banque Absa pourrait faire des remous

Selon nos confrères de RFI, en Afrique du Sud, un rapport préliminaire de la nouvelle médiatrice de la République a fuité dans la presse. Celle-ci indique que la banque Absa - l'une des quatre plus grosses banques sud-africaines - devrait rembourser plus de 150 millions d'euros accordés frauduleusement par le gouvernement d'apartheid. Le rapport est encore incomplet, mais il pourrait faire des remous.

Grande-Bretagne /Livre sterling. Les marchés se préparent à de nouvelles secousses

La perspective d'un « Brexit dur » que devrait confirmer la première ministre britannique, Theresa May, a fait chuter la livre sterling. Selon des sources françaises, elle est même brièvement passée sous la barre des 1,20 dollar en Asie, avant de se redresser légèrement. Contre l'euro, elle est tombée à 1,13.

Rassemblements par F.A.



Facebook est GRATOS* sur
<https://free.facebook.com>

Avec Airtel, like, poste des photos, commente gratuitement.



LE RÉSEAU DES SMARTPHONES

*La consultation des photos et vidéos n'est pas concernée par la gratuité. Centre d'appel [112] ouvert 24h/24 | Facebook/airtelgabon | @airtel_ga | instagram.com/airtel_ga